



DRIOUX

—  
LA

SAINTE BIBLE

8

BS230

1872

v. 8

007856



EX LIBRIS

HEMETHERII VALVERDE TELLEZ

Episcopi Leonensis



1080014676



SAINTE BIBLE

EN LATIN ET EN FRANÇAIS,

AVEC

LES COMMENTAIRES DE MÉNOCHIUS,

DES PRÉFACES NOUVELLES ET DES NOTES HISTORIQUES ET THÉOLOGIQUES.

TOME VIII.

SAINTE BIBLE

EN LATIN ET EN FRANÇAIS,

AVEC

LES COMMENTAIRES DE MÉNOCHIUS,

DES PRÉFACES NOUVELLES ET DES NOTES HISTORIQUES ET THÉOLOGIQUES.

TOME VIII.

EXTRAITS DES LETTRES  
DE LEURS GRANDEURS MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE BOURGES  
ET DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE SAINT-CLAUDE.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Je suis l'un des souscripteurs à la *Bible* que vous publiez chez MM. BERCHE et TRALIN. Je ne doute pas que les notes ajoutées par vous aux commentaires si connus et si généralement appréciés de Ménochius, ne les complètent très-heureusement et n'en fassent un ouvrage au niveau de la science actuelle, et dont le clergé pourra se servir très-utilement pour la connaissance des saintes Ecritures.

Veuillez donc recevoir, Monsieur l'Abbé, mes encouragements très-sincères.

† C. A., archevêque de Bourges.

MONSIEUR L'ABBÉ,

J'ai reçu les trois premiers volumes de votre *Bible classique*. Si je ne vous ai pas écrit plus tôt, c'est que j'ai voulu recueillir les témoignages de mon entourage sur votre précieux travail. Tous s'accordent à en faire les plus grands éloges, et pour mon compte, je les juge très-mérités. Je suis heureux de voir cet ouvrage déjà entre les mains de mes séminaristes de Lons-le-Saulnier. C'est le témoignage que m'a rendu leur digne et savant Supérieur, lorsque j'ai demandé son concours pour son utile propagation.

Veuillez donc agréer, Monsieur l'Abbé, mes encouragements et mes félicitations avec les sentiments, etc.

† I. A., évêque de Saint-Claude.

LA  
SAINTE BIBLE

CONTENANT

- 1° LE TEXTE SACRÉ DE LA VULGATE;
- 2° LA TRADUCTION FRANÇAISE DU R. P. DE CARRIÈRES;
- 3° LA CONCORDANCE GÉNÉRALE DES LIVRES SAINTS;
- 4° UNE SYNOPSIS OU CONCORDANCE TEXTUELLE DES QUATRE ÉVANGILES;
- 5° LES COMMENTAIRES DE MÉNOCHIUS;
- 6° DES PRÉFACES NOUVELLES AVEC DES NOTES HISTORIQUES ET THÉOLOGIQUES, METTANT PÉRIÉQUELLEMENT LE TEXTE SACRÉ EN RAPPORT AVEC LES TRAVAUX ET LES DÉCOUVERTES DE LA SCIENCE ACTUELLE,

PAR M. L'ABBÉ DRIOUX,

Docteur en Théologie,  
Vicaire général et chanoine honoraire de Langres, Missionnaire apostolique,  
traducteur de la Somme de saint Thomas,  
et auteur d'un *Cours de Littérature, de Géographie et d'Histoire*.

Cette publication a été honorée de l'approbation et des encouragements de M<sup>sr</sup> l'Archevêque de Bourges et de M<sup>sr</sup> l'Évêque de Saint-Claude.



Capilla Monsina  
Biblioteca Universitaria

TOME HUITIÈME.

Les Épîtres de saint Paul, saint Jacques, saint Pierre,  
saint Jean, saint Jude.  
Apocalypse. — Livres apocryphes. — Tables.

UNIVERSIDAD DE NUEVO LEON  
Biblioteca Universitaria y Talleres

PARIS,

BERCHE ET TRALIN, LIBRAIRES-ÉDITEURS

82, RUE BONAPARTE, 82.

1873.

44571



220.4 BS230  
2. 1872  
v. 8

Propriété des Editeurs.



Biblioteca Universitaria  
Caja 1000



FONDO EMETERIO  
VALVERDE Y TELLEZ

17281

# SAINTE BIBLE

EN LATIN ET EN FRANÇAIS,

AVEC

## LES COMMENTAIRES DE MÉNOCHIUS

ET DES NOTES HISTORIQUES ET THÉOLOGIQUES.

### PRÉFACE GÉNÉRALE

SUR LES ÉPÎTRES DE SAINT PAUL.

1. Vie de saint Paul. — 2. De la composition des Epîtres. — 3. De l'ordre chronologique et de l'ordre actuel des Epîtres. — 4. De leur authenticité. — 5. De la comparaison des Epîtres authentiques avec les épîtres apocryphes. — 6. Des rapports qu'il y a entre les Epîtres de saint Paul, les Evangiles et le livre des Actes. — 7. De l'opposition prétendue entre la doctrine de saint Paul et celle des autres Apôtres. — 8. De la manière d'étudier les Epîtres de saint Paul.

4. Saint Paul naquit à Tharse, en Cilicie, de parents juifs. Il était de la tribu de Benjamin, mais son père était citoyen romain, et ce privilège était héréditaire. Après avoir étudié les lettres dans sa ville natale, il vint à Jérusalem, où il suivit les leçons du docteur Gamaliel. Il fut pharisien comme son maître, et il puisa à son école une connaissance profonde de la loi de Moïse.

Suivant la coutume des Juifs, il joignit à l'étude de la loi une occupation mécanique. Il apprit à fabriquer des tentes à l'usage de l'armée. C'était une profession très-commune parmi les Ciliciens. Il travailla de son métier tout en prêchant l'Evangile, aimant mieux vivre du travail de ses mains que d'être à charge aux chrétiens.

Avant sa conversion il se nommait Saul et se montrait très-acharné contre les disciples de Jésus-Christ. Il assista au martyre de saint Etienne, et il garda les vêtements de ceux qui le lapidaient. Il demanda au grand-prêtre des lettres qui l'autorisassent à se rendre à Damas pour y arrêter les chrétiens et les amener prisonniers à Jérusalem, pour les faire mourir. Sur le chemin de cette ville, il se vit en plein jour environné d'une lumière céleste, et il entendit une voix qui lui criait : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? Il répondit : Qui êtes-vous, Seigneur ? Et le Seigneur lui dit : Je suis Jésus le Nazaréen que tu persécutes. Alors Saul s'écria tout tremblant : Parlez, Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? — Va à Damas, reprit le Seigneur, et là tu connaîtras mes ordres.

Saul, que sa vision avait rendu aveugle, se fit conduire à Damas où il trouva

TOME VIII.

007856



Ananie qui avait reçu de Dieu l'ordre de le baptiser et de lui imposer les mains (34). Il se retira d'abord en Arabie, et étant revenu à Damas, il changea son nom en celui de Paul, et se fit l'Apôtre des Gentils.

Avant de se consacrer au ministère de la prédication, il avait voulu voir saint Pierre, et il était allé à Jérusalem pour conférer avec ce chef des Apôtres (37). De là, il se rendit à Tharse, dans sa ville natale, et ce ne fut qu'après que Pierre eut ouvert, dans la personne du centurion Corneille, les portes de l'Eglise aux Gentils, qu'il commença son apostolat.

Dans sa première mission, il partit d'Antioche avec Barnabé, et ils s'embarquèrent ensemble à Séleucie pour l'île de Chypre. Lorsqu'ils furent arrivés à Salamine, capitale de cette île, ils prêchèrent dans les synagogues des Juifs; ils firent de même à Paphos, où ils convertirent le proconsul Sergius Paulus. Ils passèrent de là dans la Pamphylie, parcourant la Pisidie et la Lycaonie, évangélisant les villes de Perge, d'Antioche de Pisidie, de Lystres, de Derbe et d'Icône. Ils opérèrent partout des conversions nombreuses, et ils revinrent à Antioche après avoir établi des prêtres dans chacune des Eglises qu'ils avaient fondées (43-50).

Pendant qu'ils étaient à Antioche, et que des Juifs voulurent soumettre les Gentils, récemment convertis à la circoncision et à toutes les pratiques de la loi mosaïque. Saint Paul et saint Barnabé s'y opposèrent. Ils déférèrent la question à saint Pierre et aux Apôtres qui se trouvaient à Jérusalem. L'Eglise tint à cette occasion son premier concile, et la question fut résolue comme saint Paul l'avait comprise et enseignée (54).

Paul et Barnabé rapportèrent à Antioche cette décision, mais ils se séparèrent à l'occasion de Jean-Marc que Barnabé voulut avoir pour compagnon de voyage, et que saint Paul ne crut pas devoir accepter. Paul s'adjoignit Silas, et ils traversèrent ensemble la Syrie et la Cilicie, et allèrent à Derbe et à Lystres affirmer les Eglises qu'il avait fondées dans sa première mission. A Lystres, il s'attacha Timothée, et à Troade, Luc l'évangéliste.

De l'Asie Mineure, ils passèrent en Macédoine où ils fondèrent les Eglises de Philippiques, de Thessalonique et de Bérée. Saint Paul laissa dans cette dernière ville Timothée, et se rendit à Athènes. Il parla devant l'Aréopage, convertit saint Denys, et jeta dans cette ville les fondements d'une nouvelle Eglise. De là, il alla à Corinthe, la voluptueuse capitale de l'Achaïe. Il y prêcha d'abord dans la synagogue; mais les Juifs s'étant soulevés contre lui, il s'adressa aux Gentils. Une foule de Corinthiens crurent à sa parole et se firent baptiser. Il resta un an et demi parmi eux, et retourna à Antioche en passant par Ephèse, Césarée et Jérusalem, et termina ainsi sa seconde mission (51-54).

Dans sa troisième mission qu'il entreprit presque aussitôt, il parcourut la Galatie, la Phrygie, et s'arrêta à Ephèse où il demeura deux ans (55-57), vivant du travail de ses mains, tout en annonçant l'Evangile. Une sédition ayant éclaté dans cette ville à l'instigation des artisans qui se voyaient sur le point d'être privés du bénéfice qu'ils faisaient par la confection et la vente des idoles, saint Paul partit pour la Macédoine, et passa de là en Grèce. Après avoir séjourné trois mois à Corinthe, il résolut d'aller à Jérusalem en passant par l'Asie Mineure. Il visita les villes d'Assos, Mitylène, Chio, Samos, Milet, et fit voile pour la Phénicie. Il débarqua à Ptolémaïde et gagna Jérusalem par Césarée (58).

A peine y fut-il arrivé que les Juifs se soulevèrent contre lui, et le firent arrêter. Il fut envoyé à Césarée, et comparut devant le proconsul Félix et devant son successeur, Porcius Festus (58-63). Le roi Agrippa II désira l'entendre, et le trouva innocent. Mais, comme il en avait appelé à César, il fut résolu qu'on le conduirait à Rome.

La traversée fut terrible. Il fit naufrage, et aborda à Malte où il dut attendre la bonne saison. Il n'arriva à Rome qu'en printemps de l'an 61. Mais comme le livre des Actes s'arrête ici, nous n'avons pas sur la dernière partie de sa carrière des renseignements bien précis.

Nous savons seulement qu'après deux ans de captivité il fut mis en liberté (63). On croit qu'il alla en Espagne; il est certain qu'il retourna en Orient, qu'il évangélisa l'île de Crète où il laissa Tite, son disciple, qu'il parcourut de nouveau la Thrace, la Macédoine, l'Asie Mineure, où il établit Timothée évêque d'Ephèse, et qu'il revint à Corinthe d'où il s'embarqua pour Rome (66).

Saint Athanase dit que Dieu lui avait révélé qu'il souffrirait le martyre à

Rome, et que ce fut un motif pour le grand Apôtre de s'y rendre avec joie. Il y trouva saint Pierre avec lequel il s'unit pour instruire les Juifs dans les synagogues, et pour convertir les païens sur les places publiques et dans les assemblées. Néron les fit citer tous les deux devant le tribunal du gouverneur de Rome qui les condamna à mort.

Avant d'être exécutés, ils furent battus de verges, et l'on montre encore à Rome les colonnes auxquelles on les attacha. Saint Pierre fut crucifié la tête en bas sur le Janicule, et enterré au Vatican, à l'endroit où s'élève aujourd'hui la grande basilique qui porte son nom, la première église du monde. Saint Paul, en sa qualité de citoyen romain, eut la tête tranchée aux Eaux Salviennes, où l'on a fondé la modeste église de Saint-Paul-aux-Trois-Fontaines, à deux kilomètres environ de l'imposante et curieuse basilique de Saint-Paul-hors-des-Murs (29 juin 66).

2. Les Epîtres de saint Paul sont toutes, comme les autres livres du Nouveau Testament, des œuvres de circonstance. L'Apôtre ne se propose pas de faire une exposition complète de la foi catholique. Il la suppose au contraire établie dans l'esprit et le cœur des fidèles qui l'avaient reçue par la prédication, et il veut seulement, dans des lettres, traiter les questions particulières qui s'élevaient élevées au sein des Eglises auxquelles il les adresse, ou affirmer les fidèles dans les bonnes dispositions et dans les excellents sentiments qu'il leur connaissait.

Ses premières Epîtres, dans l'ordre des temps, sont les deux Epîtres aux Thessaloniens. Il les écrivit pendant qu'il était à Corinthe dans sa deuxième mission. Il avait laissé Timothée à Thessalonique, pendant qu'il se rendait de sa personne à Athènes. Il n'était pas sans inquiétude sur cette Eglise où les Juifs avaient excité de graves soulèvements. Timothée étant venu le retrouver à Corinthe, et lui ayant apporté de cette chrétienté de meilleures nouvelles qu'il n'en attendait, il écrivit aux Thessaloniens une première lettre pour les féliciter et les encourager, tout en leur donnant de sages avis pour les prémunir contre les désordres auxquels ils pouvaient être exposés (53).

Avant ensuite appris qu'on avait répandu, sous son nom, dans cette Eglise, une lettre qui annonçait la venue du Seigneur comme très-prochaine, et il prit occasion de leur écrire une seconde lettre pour les empêcher d'être victimes de cette erreur (54).

Ussérius, Cappel, Tillemont et Beausobre mettent en troisième lieu l'Epître aux Galates. Les critiques modernes ont, en général, adopté ce sentiment, et l'on croit que l'Apôtre l'écrivit à Ephèse vers l'an 56.

Dans sa troisième mission, pendant qu'il était à Ephèse, saint Paul eut de mauvaises nouvelles de Corinthe. Des partis s'y étaient formés; l'un prétendait suivre Paul, l'autre Apollon; celui-ci était pour Pierre, celui-là pour le Christ. Saint Paul écrivit à cette occasion sa première lettre aux Corinthiens vers l'an 57.

Nous n'avons pas de détail sur la mission qu'il fit ensuite en Macédoine, mais ce fut pendant cette mission qu'il écrivit sa seconde Epître aux Corinthiens. On convient généralement qu'elle fut datée de Macédoine, mais on ignore si ce fut de Philippiques, de Nicopolis de Macédoine ou d'une autre ville.

De la Macédoine, saint Paul passa en Grèce et séjourna trois mois à Corinthe. C'est là qu'il écrivit son Epître aux Romains, qui est considérée comme la plus remarquable de ses Epîtres, pour l'importance du sujet comme pour la perfection avec laquelle il est traité.

Pendant le temps de sa première captivité à Rome, de l'an 61 à l'an 63, saint Paul écrivit ses Epîtres aux Ephésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, à Philémon et aux Hébreux.

Il est plus difficile de déterminer le lieu et la date de l'Epître à Tite et des deux Epîtres à Timothée. On croit qu'il les écrivit sur la fin de sa carrière. Il aurait écrit en Macédoine la lettre à Tite et la première à Timothée (64-65). La seconde serait sa dernière composition et daterait des derniers temps qu'il a passés à Rome, à la veille de son martyre (66).

3. Ainsi si l'on suivait l'ordre des temps, il faudrait ranger suivant cet ordre ses quatorze Epîtres :



4. I. Thessaloniens,	l'an 53, à Corinthe.
2. II. Thessaloniens,	l'an 54, à Corinthe.
3. Galates,	l'an 56, à Ephèse.
4. I. Corinthiens,	l'an 57, à Ephèse.
5. II. Corinthiens,	l'an 57, à Macédoine.
6. Romains,	l'an 57, à Corinthe.
7. Ephésiens,	
8. Philippiens,	
9. Philémon,	de l'an 61 à l'an 63, à Rome.
10. Colossiens,	
11. Hébreux,	
12. I. Timothée,	de l'an 64 à l'an 65, en Macédoine.
13. Tite,	
14. II. Timothée,	l'an 66, à Rome.

Dans nos Bibles, on a rangé les Épîtres de saint Paul, non pas suivant l'ordre des temps, mais d'après la dignité des Églises et des personnes auxquelles elles étaient adressées. C'est pour cela, dit Michaëlis, que les Épîtres envoyées à des communautés sont placées avant celles qui étaient destinées à des individus. L'Épître aux Romains est le premier rang entre les premières, parce que Rome était la capitale du monde. Les deux Épîtres aux Corinthiens suivent immédiatement, parce que Corinthe était la principale ville de la Grèce, lorsque l'ordre des Épîtres de saint Paul fut fixé. L'Épître aux Galates vient au troisième rang, parce qu'elle était adressée à toute une nation, qui, quoique moins importante que les villes de Rome et de Corinthe, était estimée au-dessus des simples cités. On plaça l'Épître aux Philippiens avant celles qui furent envoyées aux Colossiens et aux Thessaloniens, non que Philippe fût réellement plus importante que Colosse ou Thessalonique, mais parce qu'on la prit le plus tôt pour la principale ville de Macédoine, supposition due à une fautive interprétation du livre des *Actes* (xvi, 42). Les Épîtres à Timothée ont le premier rang entre celles qui sont adressées à des individus, parce que Timothée était le compagnon et l'intime ami de saint Paul (*Introd. ad Nov. Test.*, tom. II, p. 427-428). L'Épître à Philémon, qui n'était qu'un simple fidèle, ne vient qu'après celle à Tite, évêque de Crète. Quant à l'Épître aux Hébreux, si elle se trouve placée après les autres, c'est sans doute parce qu'elle fut admise la dernière, principalement en Occident, dans le canon des livres saints.

4. L'authenticité de ces Épîtres est démontrée par les témoignages les plus irrévocables. Saint Pierre en parle dans sa seconde Épître, et les caractérise avec tant de netteté et de précision qu'on ne peut s'y méprendre (II. Pet., III, 13-16). Il y fait allusion dans plusieurs endroits de ses deux Épîtres, et il en cite même assez souvent les expressions, de telle sorte qu'il est manifeste qu'il les avait sous les yeux.

Saint Clément, le troisième successeur de saint Pierre, les cite dans la lettre qu'il adresse aux chrétiens de Corinthe, et il leur dit lui-même : « Prenez l'Épître du bienheureux Paul l'apôtre. Quelle est la chose principale qu'il vous recommande au commencement des écrits qu'il vous a laissés. » Saint Ignace d'Antioche était également versé dans l'étude de saint Paul. Car sa lettre aux Ephésiens spécialement, n'est en plusieurs endroits qu'une imitation de la première Épître de saint Paul aux Corinthiens. Saint Polycarpe, écrivant aux Philippiens, leur rappelle la lettre que saint Paul leur avait adressée, et les avis qu'il leur donne sont empruntés aux écrits du grand Apôtre. Ainsi il cite des passages de la première Épître à Timothée, de l'Épître aux Galates, de l'Épître aux Romains, de l'Épître aux Hébreux, de l'Épître aux Colossiens et de l'Épître aux Thessaloniens (Voyez ces citations dans *l'Introduction aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, par M. l'abbé Glaire, tom. V, pag. 5-6).

Au second siècle, les écrits des Pères étant plus nombreux et plus étendus, les témoignages deviennent naturellement plus abondants. Saint Justin reproduit une foule de passages de saint Paul ou y fait très-souvent allusion. Athénagore s'appuie sur la première aux Corinthiens pour établir sa thèse sur la résurrection des corps. Tertullien n'a pas écrit une page qui ne contienne plusieurs pas-

sages des écrits de saint Paul. Il en est de même de Clément d'Alexandrie et de tous les autres Pères.

Le rationalisme contemporain accablé par tous ces faits, n'a pu rejeter l'authenticité de ces écrits. Seulement il a essayé de distinguer entre les différentes Épîtres. Il les a rangées en cinq classes :

1<sup>o</sup> Épîtres incontestables et incontestées; ce sont : l'Épître aux Galates, les deux Épîtres aux Corinthiens, et l'Épître aux Romains;

2<sup>o</sup> Épîtres certaines, quoiqu'on y ait fait quelques objections; ce sont : les deux Épîtres aux Thessaloniens et l'Épître aux Philippiens;

3<sup>o</sup> Épîtres d'une authenticité probable, quoiqu'on y ait fait de graves objections; c'est l'Épître aux Colossiens, qui a pour annexe le billet à Philémon;

4<sup>o</sup> Épître douteuse; c'est l'Épître aux Hébreux;

5<sup>o</sup> Épîtres fausses; ce sont les Épîtres à Timothée et l'Épître à Tite (Renan. *Saint Paul, Introduction*, pag. 6). Il paraît que l'Épître aux Hébreux n'est, d'après les nouveaux critiques, ni incontestable, ni certaine, ni probable, ni douteuse, ni fautive; car elle ne figure dans aucune de ces catégories.

Nous avons cherché à nous rendre compte de cette classification en suivant les raisonnements de son auteur. Nous avouons à notre grande confusion n'avoir pas trouvé, dans tout ce verbiage prétendu scientifique, un seul argument qui autorise ces distinctions purement arbitraires.

Les quatorze Épîtres de saint Paul sont toutes du même style, et présentent toutes le même fond de doctrine et les mêmes caractères. Elles sont ciliées toutes également et avec la même autorité par les écrivains ecclésiastiques des temps apostoliques et des siècles suivants. Elles ont été toutes admises au même titre par toutes les Églises d'Orient et d'Occident. Tous les canons des saintes Écritures, à quelque époque qu'ils aient été dressés, les renferment toutes (1), et toutes les anciennes versions du Nouveau Testament, aussi bien que toutes les Bibles existant dans l'Église de temps immémorial, les contiennent toutes et les présentent comme les écrits authentiques et inspirés du grand Apôtre.

5. Au reste, il n'est pas aussi facile de contrefaire une Épître de saint Paul que nos rationalistes le supposent. Quand ils veulent juger de nos livres saints, un de leurs grands défauts est de s'arrêter à la surface et de s'enfermer dans une étude de mots très-minutieuse qui ne dépasse pas le niveau grammatical. Ils appuient sur des détails sans importance, et veulent tirer des arguments de nuances imperceptibles dans lesquelles ils s'égarent. Jamais ils ne vont au fond des choses et ne tiennent pas compte de la valeur de la doctrine. C'est pourtant à ce point de vue qu'il faut se placer pour comprendre et apprécier les Épîtres de saint Paul comme nos Évangiles.

Celui qui s'y placera reconnaîtra sans peine que tous ces livres sont inimitables. Nous avons cité les évangiles apocryphes à côté des Évangiles véritables, quel contraste n'avons-nous pas remarqué? Autant les uns sont élevés, autant les autres sont puérils; autant les premiers sont profonds, autant les autres sont insignifiants et vides. Le faussaire se trahit par ses erreurs et surtout par sa stérilité.

On conçoit que l'on imite un récit de Tite-Live, qu'on versifie une fable à la façon de Phèdre, et que l'on écrive un discours dans le style de Cicéron. Mais qu'on arrive à suivre saint Paul dans l'élevation de ses pensées, qu'on expose sa doctrine avec cette richesse et cet éclat qu'on retrouve dans toutes ses Épîtres, qu'on soit constamment neuf comme il l'est, et qu'on ajoute aux trésors de ses idées et de ses connaissances comme il le fait chacun de ses écrits, c'est un tour de force dont l'homme de génie le plus distingué est incapable.

Fabricsius a recueilli, parmi les ouvrages apocryphes, un certain nombre de lettres qu'on a mises sous le nom de saint Paul et qu'on a voulu faire passer pour son œuvre. Ces lettres sont : la *lettre aux Laodicéens*; une *troisième lettre aux Corinthiens*; six *lettres de saint Paul à Sénèque* et huit *lettres de Sénèque à saint Paul*.

La *lettre aux Laodicéens* n'est qu'un pastiche formé de maximes recueillies dans les autres Épîtres. Elle n'a rien de neuf et d'original. La *troisième Épître*

(1) Il n'y a d'exception que pour l'Épître aux Hébreux. Voyez sur cette question la Préface spéciale que nous avons donnée sur cette Épître.



aux Corinthiens n'a point été connue des anciens, et est aussi au point de vue doctrinal sans valeur. Les six lettres à Sénèque sont d'une pauvreté de style et d'idées qui ne permet pas même la discussion. Les réponses de Sénèque ne sont pas dignes non plus de cet écrivain. On trouve dans les unes comme dans les autres des erreurs historiques très-grossières, et le fond et la forme trahissent également la main du faussaire.

On aurait pu être plus habile que ceux qui ont essayé ces contrefaçons, mais nous n'en maintenons pas moins notre proposition; c'est qu'il n'y a personne qui puisse imiter saint Paul au point de faire passer pour son œuvre ce qui n'en est que la contrefaçon.

6. Mais ce qui ajoute encore à la force des Épîtres de saint Paul, c'est qu'elles ne se présentent pas comme des écrits isolés. D'une part, elles tiennent aux Évangiles dont elles exposent les faits et la doctrine, et de l'autre, elles se rattachent au livre des Actes dont elles éclairaient et qu'elles appuient.

Au point de vue doctrinal, elles reproduisent tous les principaux dogmes de notre foi et toutes les vérités morales de l'Évangile. Les hérésies, dit la Bible de Venise, y sont réfutées avant leur naissance. Elles démontrent, contre les Juifs, la vérité et les prérogatives de l'alliance que Dieu a faite avec les hommes par Jésus-Christ, notre sauveur; contre les pélagiens, la corruption de la nature humaine par le péché de notre premier père, et la nécessité de la grâce de Jésus-Christ pour le salut; contre les semi-pélagiens, la gratuité de notre vocation à la foi; contre les calvinistes mêmes, la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie et l'accessibilité de la justice; contre tous les protestants, la nécessité des œuvres de la foi pour la vraie justification; contre les sociniens, la résurrection générale des bons et des méchants; contre tous les hérétiques et les schismatiques, l'unité, la perpétuité et l'autorité de l'Église.

La morale évangélique y brille avec une clarté et une évidence qui dissipe tous les nuages. Tous les cas y sont décidés d'après les principes établis dans les Évangiles. Saint Paul enseigne dans ses Épîtres les devoirs généraux communs à tous les chrétiens, et les devoirs particuliers propres à chaque état et à chaque condition; les pasteurs et les peuples, les princes et les sujets, les pères et leurs enfants, le maître et le serviteur, les riches et les pauvres, les personnes mariées et celles qui gardent la continence, les vierges et les veuves, tous y trouvent les vertus qu'ils ont à pratiquer et les vices qu'ils doivent éviter, s'ils veulent mener une vie conforme à la loi nouvelle.

Et l'Apôtre des nations ne recommande pas seulement aux fidèles la pratique de l'enseignement évangélique, mais on trouve encore dans ses Épîtres, comme l'observe M. Wallon, les faits sur lesquels repose l'autorité de cette doctrine: Jésus, fils de Dieu et de David, conversant parmi les hommes, et au moment de les quitter, leur laissant à toujours, par le plus grand des miracles, son corps rompu pour nous, son sang versé pour nous; crucifié pour nos péchés, mort et mis au tombeau, mais aussi le troisième jour, ressuscitant pour ne plus mourir; se faisant voir, après sa résurrection, à Pierre d'abord, puis aux onze Apôtres, puis à plus de cinq cents frères, dont plusieurs étaient encore vivants, puis à Jacques et à tous les Apôtres; enfin, montant au ciel pour être assis à la droite de Dieu (I. Cor., xv, 4).

Relativement aux rapports qui existent entre les Épîtres de saint Paul et le livre des Actes, la critique a établi, par une foule de coïncidences de détails, qu'il y avait l'accord le plus parfait entre le récit de saint Luc et les faits indiqués ou supposés dans les Épîtres de saint Paul. « Les interprètes, dit Duvoisin, ont rapproché ce qui est dit des voyages de l'Apôtre dans quelques Épîtres, de ce que l'auteur des Actes avait écrit sur le même sujet, et partout ils ont observé que saint Paul était parfaitement d'accord avec son historien, et que presque toujours le texte de l'un servait de commentaire à l'autre. Cette entière conformité entre des écrits d'une nature si différente est une suite nécessaire de la vérité des faits et de la supposition où l'on reconnaît que saint Paul est auteur des Épîtres qui portent son nom, et que l'historien des Actes est l'ouvrage de saint Luc, compagnon de ses voyages (Duvoisin. L'autorité des livres du Nouveau Testament, c. II, art. IV).

Cette unité, que nous constatons entre les Évangiles, les Épîtres et les Actes, prouve que tous ces ouvrages ont été inspirés par le même esprit. Cependant

cela n'a pas empêché le rationalisme contemporain de déclarer qu'il y avait eu dès le commencement des dissidences profondes entre leurs auteurs.

7. En partant de ce principe que le dogme chrétien s'est formé progressivement, il a cherché à démontrer que le christianisme de saint Pierre n'était pas celui de saint Paul, et que celui de saint Paul n'était pas non plus celui de saint Jean. D'après un de ses principaux organes, M. Vacherot, saint Pierre n'aurait été pour ainsi dire qu'un juif qui n'aurait compris qu'à demi la doctrine du Sermon sur la montagne, et qui n'aurait presque rien vu au delà de la loi. Saint Paul aurait apporté un point de doctrine qui lui est propre, l'idée de la foi qui fait le fond de toute sa doctrine, et le premier il aurait fait pressentir le mystère de la Trinité en définissant la nature et les fonctions du Fils par rapport au Père. Mais il aurait affirmé toutes ces choses sans s'élever au principe qui les domine et les comprend. C'est un autre génie, le mystique auteur de l'Apocalypse, qui suit renouer la chaîne traditionnellement interrompue par l'entreprise révolutionnaire de saint Paul. En disant: « le Verbe, c'est la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde, » il énonça une pensée nouvelle par rapport à saint Paul, et rattacha le Verbe à Dieu par un lien plus intime que ne l'avait conçu l'Apôtre des Gentils.

Au point de vue moral, on remarque une différence analogue entre ces trois Apôtres: Pierre s'arrête aux observations de la loi, il met la foi au-dessus de la loi, et Jean enseigne l'amour. Pour Pierre, le Christ est le type du peuple juif, le fils de David; pour Paul, le Christ est le type de l'humanité, le fils de l'homme, le fils d'Adam; pour Jean, le Christ est le type de la vie universelle, le Verbe de la nature aussi bien que de l'humanité. La pensée chrétienne s'éleva ainsi du judaïsme à l'humanité, et de l'humanité au monde (Vacherot. Histoire critique de l'École d'Alexandrie, tom. I, pag. 185 et suiv.).

Si dans ces rapprochements plus ou moins ingénieux, on s'était borné à faire ressortir le caractère propre des Apôtres, nous serions les premiers à y souscrire. Car si l'inspiration n'enlève pas aux écrivains sacrés leur caractère personnel, la sainteté ne détruit pas dans les hommes leur individualité. La différence des temps et des positions amène nécessairement des nuances dans la conduite et les caractères, et quoique les saints, qui ont vécu aux différentes époques de l'histoire de l'Église, aient eu la même foi et aient travaillé tous dans le même but qui est la gloire de Dieu et la sanctification des âmes, il n'en est pas moins certain qu'ils ne se présentent pas à nous avec le même caractère et les mêmes tendances. *Althus sic*, disait saint Paul, *althus vero sic*.

De même, en résumant la vie et les travaux des Apôtres, ils nous apparaissent tous avec leur génie propre, quoique nous ne fussions pas d'accord avec nos rationalistes, s'il s'agissait de les caractériser. Car s'il fallait désigner quel fut celui d'entre eux qui put être plus particulièrement l'homme de la loi, ce ne serait pas saint Pierre qui nous nommerions, mais ce serait plutôt saint Jacques, l'évêque de Jérusalem, et ce caractère tient à sa position. Placé à la tête d'une Église formée exclusivement de Juifs convertis, se trouvant à la porte du temple qui n'était pas encore détruit, il avait besoin d'user de plus de ménagements que les autres Apôtres à l'égard des observances légales. Il ne les croit pas nécessaires et obligatoires pour les nouveaux chrétiens, comme il le proclame au concile de Jérusalem, mais il continue à s'y soumettre, parce que c'est à lui qu'il appartient d'ensevelir la Synagogue avec honneur. Quand saint Paul vient le visiter à Jérusalem, pour éviter un conflit inutile, il lui conseille de l'imiter, et l'Apôtre des Gentils le fait sans peine.

Pierre serait pour nous l'homme de l'autorité. Il est le chef des Apôtres, et par là même il est à la tête de toute la chrétienté. Il en transporte avec lui le centre de Jérusalem à Antioche, et d'Antioche à Rome. C'est lui qui propose de compléter le collège apostolique, c'est lui qui prêche le premier aux Juifs, c'est lui qui ouvre la porte de l'Église aux Gentils, c'est lui qui résout la question des observances légales en concile, et son nom est à la tête de toutes les décisions et de tous les actes importants. Il écrit peu, mais il dirige et commande, et il le fait avec cette autorité qui sied si bien à celui qui a été chargé par le Christ de paître ses agneaux et de paître ses brebis.

Paul, l'apôtre des Gentils, a la mission de convertir à la foi nouvelle les patens. A ce titre, il appelle tout particulièrement sur l'universalité du christianisme



qui ne s'adresse pas seulement aux Juifs, mais qui embrasse toutes les nations. Il expose la chute de l'humanité par le péché d'Adam et sa réhabilitation par la mort de Jésus-Christ, et il le fait avec d'autant plus de soin, que cette idée fondamentale était tout à fait nouvelle pour ces peuples qui n'avaient pas eu, comme les Juifs, les premières pages de la Genèse pour les empêcher de perdre de vue ce dogme primitif. Il parle de la justification par la foi en Jésus-Christ, mais cette foi n'exclut pas les œuvres comme les rationalistes le supposent, et ne constitue pas par conséquent un enseignement propre à ce grand Apôtre. Il revient souvent à la vérité sur l'impuissance et l'inutilité de la loi mosaïque qu'il oppose à l'efficacité de la foi nouvelle et de la grâce, mais c'est uniquement parce que le maintien de ces observances aurait été un obstacle à la conversion des nations qu'il veut amener à Jésus-Christ.

Jean, voyant éclater autour de lui les divisions des Grecs dont l'esprit fut toujours si fécond en subtilités, prend en horreur l'hérésie et le schisme, et son âme attendrie voit, dans l'amour de Dieu et du prochain, la digue infranchissable qu'il faut opposer aux prétentions orgueilleuses de ces faux docteurs qui se mettent à la tête d'une doctrine nouvelle pour avoir la satisfaction d'être des chefs de secte ou de parti. Aux yeux du disciple bien-aimé, c'est la charité qui domine tout : c'est en elle qu'il faut chercher la raison explicative de tous les mystères de la religion, c'est en elle que tous les devoirs se résument.

S'il fallait d'un mot caractériser ces quatre Apôtres, les colonnes fondamentales de l'Eglise primitive, on pourrait dire que Jacques fut l'homme de la loi ; Pierre, celui de l'autorité ; Paul, celui de la grâce et de la foi, et Jean, celui de l'amour. Mais la vérité historique ne permet pas de voir, dans cette tendance propre à chaque Apôtre, autre chose qu'une nuance de caractère et de position qui les distingue sans les séparer et les désunir. Ils n'en ont pas moins la même foi, et ils n'en enseignent pas moins la même morale.

À la vérité, saint Jean parle avec une grande clarté du mystère de la sainte Trinité dans l'*Apocalypse* et ses autres écrits. Mais les trois personnes divines ne sont-elles pas nettement exprimées dans ces paroles de saint Paul aux Corinthiens : « Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ et la charité de Dieu et la communication de son Esprit soient avec vous (I. Cor., xiii, 13). » Et encore : « Dieu nous confirme en Jésus-Christ ; Dieu nous a donné l'onction, nous a marqués de son sceau et nous a donné le gage de son Esprit (Idem, ii, 21). »

Saint Pierre n'énonce-t-il pas aussi manifestement les trois personnes divines qu'il réunit ensemble, en disant : « A ceux qui sont élus... selon la prescience de Dieu le Père, pour recevoir la sanctification que communique l'Esprit divin, pour être pûnés à l'obéissance et être arrosés du sang de Jésus-Christ (I. Pet., i, 2). » Ce dogme n'est-il pas d'ailleurs dans l'Évangile, et Jésus-Christ ne l'a-t-il pas exprimé clairement quand il a dit à ses Apôtres : « Allez, enseignez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit (Matth., xxviii, 19). »

Sans doute, saint Jean a raconté avec une merveilleuse magnificence d'expression la naissance éternelle du Verbe, mais saint Paul n'a-t-il pas dit dans son *Épître aux Hébreux*, qu'il est la splendeur du Père, l'image substantielle de son essence, que c'est par lui qu'il a créé les siècles et tous les êtres qui les peuplent (Hebr., i, 3). Et dans son *Épître aux Colossiens*, n'avait-il pas dit que le Fils est l'image coéternelle du Père, du Dieu invisible, qu'il a été engendré de Dieu avant qu'aucun être ne fût créé, que c'est par lui que tout a été fait dans le ciel comme sur la terre, les choses visibles aussi bien que les invisibles, qu'il est avant toutes les créatures, et que tous les êtres subsistent en lui (Colos., i, 16). N'est-ce pas là toute la doctrine de saint Jean sur le Verbe ?

Quant à saint Pierre, il ne s'est pas honoré à dire que le Christ était le fils de son père, et baptisé-les au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit (Matth., xvi, 16). »

Dans ses deux *Épîtres*, saint Pierre parle de la foi autant que saint Paul, et il élève la charité aussi haut que le fait saint Jean. D'après lui, « la foi est la vertu de Dieu qui conserve les âmes, le germe qui mène les âmes à la vie éternelle, la force qui résiste au mal, le principe de la vertu, de la science et de l'amour (I. Pet., i, 5 et passim). Et quand il s'agit de la charité, il va aussi

loin qu'on peut aller, puisqu'il dit : « quelle couvre la multitude des péchés (I. Pet., iv, 8). »

Saint Paul, tout en attaquant la loi comme ayant fait son temps, reconnaît qu'elle est pure et sainte. Il l'observe lui-même dans l'intérêt des faibles qu'il ne voudrait pas scandaliser, et il n'hésite pas à faire circuire son cher disciple Timothée. S'il a eu avec Pierre pour la conduite, un petit différend que l'on a bien exagéré, il est d'accord avec lui pour la doctrine, et relativement à l'efficacité de la charité, il ne diffère pas de saint Jean. Il dit avec le disciple bien-aimé, « que l'amour est la plénitude de la loi, que celui qui aime son prochain a rempli tous les commandements, que la fin de tout précepte, c'est l'amour ; qu'il y a trois grandes vertus, la foi, l'espérance et la charité, mais que la charité est la plus grande des trois, » et tout en déclarant que « sans la foi il est impossible de plaire à Dieu, » il dit : « Eussé-je la foi au point de transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien (I. Cor., xiii). »

Saint Jean avait comme saint Pierre les plus grands égards pour la loi et les traditions anciennes. Il imitait la concendance de saint Jacques pour les Juifs convertis, et saint Irénée nous apprend que personne n'observait plus religieusement les observances légales. Son horreur pour les hérétiques montre assez qu'il n'attachait pas moins d'importance que saint Paul à la foi. « C'est notre foi, dit-il, qui a vaincu le monde (I. Jean, v, 4). Dans les paroles qu'il leur charité, et il les enseigne que le mérite des saints consiste à observer les commandements de Dieu et à garder la foi de Jésus-Christ (Ap., xxv, 12). »

Aussi à une époque où la différence de doctrine admettait entre les individus une séparation si profonde, nous voyons toujours ces Apôtres profondément unis. Pierre était si attaché à Jean, que nous les voyons toujours ensemble au début de la prédication évangélique. Ils sont l'un et l'autre pleins de respect et de déférence pour Jacques, l'évêque de Jérusalem, et après sa conversion, Paul les vient voir tous, et il tient à recevoir sa mission de Pierre. Le petit différend qui les sépare un moment, ne sert qu'à rendre plus intime leur union. A la fin de leur carrière, ils se retrouvent ensemble à Rome partageant les mêmes peines et les mêmes travaux. Ils sont arrêtés ensemble, envoyés le même jour au supplice, et unis dans la vie comme dans la mort, leur souvenir se trouve associé aux mêmes combats et au même triomphe.

8. Cette différence d'interprétation a sans doute été favorisée par les difficultés que présentent les *Épîtres de saint Paul*. Tout en proclamant la divinité de leur inspiration, saint Pierre avait lui-même reconnu qu'il y avait des endroits obscurs, et dès les premiers temps, il s'était rencontré des hommes ignorants et légères qui les avaient détournés à des mauvais sens pour leur ruine (I. Pet., iii, 16).

Le P. Mauduit réduit à trois sources les difficultés qu'on trouve dans saint Paul. Les premières viennent de la matière et de la nature même des choses qui y sont traitées. Les questions qu'il aborde sont parfois si élevées et si profondes que l'on a de la peine à le suivre dans l'exposition de ces mystères impénétrables à l'esprit humain.

Les secondes viennent de la grammaire. Il écrit en grec, mais son style est surchargé d'hébraïsmes. Tantôt il confond les temps, et met le plus-que-parfait pour le présent, le présent pour le présent, le participe pour le verbe, l'infinitif pour l'impératif ; tantôt c'est un cas pour un autre, l'adjectif pour le substantif, et il a des mots qu'il prend dans une acception qui lui est propre, comme les mots : *foi, justice, loi, amour de péché*, etc.

Les troisièmes se rapportent à la logique. Parfois, par un certain usage irrégulier qu'il fait des particules, il intervertit la marche du raisonnement au point que l'on est exposé à prendre l'antécédent pour le conséquent et la conclusion pour les prémisses. Il fait aussi des citations de l'Ancien Testament dont on ne s'explique pas facilement l'application, quand on se reporte aux endroits d'où ces passages sont tirés.

Les commentaires de Ménochius lèvent toutes les difficultés de détail. On ne peut pas trouver une explication plus exacte et plus correcte du texte. Mais dans les *Épîtres de saint Paul*, ce qu'il importe surtout de saisir, c'est la liaison des idées, l'enchaînement des raisonnements, l'ensemble, en un mot, de la composition.



Pour y réussir, il faut d'abord se rendre bien compte du but que se propose l'Apôtre, et pour cela, il est nécessaire de savoir à qui et en quelles circonstances il écrit. La question une fois bien posée, on arrive à se rendre compte des considérations auxquelles il se livre ou des objections auxquelles il répond.

Dans la pensée de faciliter ce travail, nous avons fait précéder chaque Épître d'une Préface particulière, dans laquelle nous nous efforçons de déterminer la pensée générale de l'auteur, de fixer les différentes parties du plan qu'il a suivi, d'en indiquer le rapport, afin de rendre sensible, autant que possible, l'unité de sa composition. Ces analyses, jointes aux notes particulières que nous nous proposons d'ajouter à celles de Ménochius, fourniront, nous l'espérons, tous les moyens nécessaires pour rendre cette étude aussi fructueuse qu'agréable.

## PRÉFACE SUR L'ÉPÎTRE AUX ROMAINS.

1. Fondation de l'Église romaine. — 2. But de l'Épître aux Romains. — 3. Analyse de cette Épître. — 4. De son style et de son caractère.

1. L'histoire nous apprend, dit saint Jérôme, que Pierre fut le premier évêque d'Antioche, et qu'il transféra son siège de la capitale de l'Orient à Rome qui était alors la capitale de l'univers (*Comment. in Epit. ad Galat.*, cap. III). D'après la Chronique d'Eusèbe, ce fut au commencement du règne de Claude, vers l'an 42, qu'eut lieu ce grand événement (*Chron.*, lib. II). Le chef des Apôtres resta pendant 25 ans en possession de son siège, et évangélisa pendant ce temps la ville des Césars dont il devait faire la Ville éternelle.

Le protestantisme a voulu attaquer ce fait, dans la pensée de détruire par-là même la prééminence de cette Église dont les réformateurs rejetaient l'autorité. Mais ils ont contre eux la tradition tout entière. Car, comme le dit Baronius, la venue de saint Pierre à Rome est attestée par l'unanimité des écrivains ecclésiastiques, dans les deux Églises grecque et latine. Leur témoignage forme une chaîne continue qui remonte à l'origine même de l'Église pour se prolonger jusqu'à nous. Parmi les auteurs grecs, Papias, Caius, Denys de Corinthe, Pierre d'Alexandrie, Eusèbe, Origène, Jean Chrysostome, Cyrille d'Alexandrie, Epiphane, Théodoret; chez les Latins: Irénée, Tertullien, Hippolyte, Cyprien, Arnobe, Lactance, Optat, Jérôme, Ambroise, Augustin, Sulpice Sévère, Prudence, Philastrius, Orso, Prosper de Turin. Ce n'est pas dire assez: tous les conciles œcuméniques, tous les souverains Pontifes et tous les empereurs de Rome et de Byzance ont reconnu, attesté et proclamé ce fait (*Annal. ecclés.*, tom. I, pag. 329).

À ces témoignages si positifs est venu dans ces derniers temps s'ajouter celui de saint Clément, disciple et successeur de saint Pierre, dont un docteur protestant de l'Université d'Oxford a découvert la 1<sup>re</sup> Épître adressée aux Corinthiens. Cet ouvrage, que toute la science moderne reconnaît pour authentique, a peut-être été composé trois ans seulement après le martyre de saint Pierre et de saint Paul, et il rend hommage à ces deux Apôtres en des termes qui ne permettent pas de douter que Pierre n'ait établi dès le commencement son siège à Rome.

Le décret de bannissement, que l'empereur Claude porta contre les Juifs, atteignit en même temps les chrétiens, et à cette occasion, saint Pierre fut obligé de quitter Rome momentanément pour retourner en Asie. Neuf ans après son arrivée à Rome, l'an 51, nous le trouvons à Jérusalem où il tient le premier concile pour résoudre la question des observances légales que saint Paul était venu lui soumettre.

De quel côté se dirigea-t-il après avoir promulgué cette décision dogmatique? Nous le voyons quelque temps après à Antioche, où saint Paul lui résiste au sujet des judaïsants que le chef des Apôtres traitait avec une excessive indulgence. Mais à partir de ce moment, l'histoire ne nous fait pas connaître ses voyages et ses missions.

Le livre des Actes ne nous parle que de saint Paul qui entreprend presqu'immédiatement après, sa seconde mission. Mais c'est sur la fin de la troisième, vers l'an 57, qu'il écrit de Corinthe, aux Romains, son Épître.

Il y avait 46 ans que saint Pierre avait fait à Rome son premier voyage. Sa prédication y avait été féconde. Car, d'après l'énumération de tous les saints personnages que saint Paul énumère à la fin de son Épître, on voit que cette Église était nombreuse et florissante.

Seulement cette Église comme toutes les autres s'était formée de chrétiens qui avaient une double origine. Les uns sortaient du paganisme et s'étaient convertis à la foi de l'Évangile, après avoir vécu dans les ténèbres de l'idolâtrie.